



# TAULE

## INFOS

**Petra nevez e Taale**

**N°206 - Juillet-Août 2026**

Contactez la mairie :  
lundi → vendredi  
8h30-12h00 et 13h30-17h

La mairie est fermée tous  
les samedis de juillet-août

[mairie@commune-taule.fr](mailto:mairie@commune-taule.fr)  
[www.commune-taule.fr](http://www.commune-taule.fr)  
02 98 67 11 14

### Apprentissage à vélo

Votre enfant sait-il pédaler ? Le laissez-vous circuler seul à vélo ? A 8-9 ans, il y aspire et c'est une belle preuve d'autonomie et d'émancipation !

Pour cela, il est indispensable qu'il soit formé pour maîtriser les fondamentaux à vélo. La sécurité des enfants sur la route est une priorité pour la municipalité et la police municipale, qui est intervenue sur 4 demi-journées à l'école Jean Monnet pour transmettre les apprentissages nécessaires à une réelle autonomie à vélo.

Découvrir le code de la route et ses nombreux panneaux, piloter son vélo correctement en sachant pédaler, tourner, freiner et acquérir les bons réflexes, savoir informer les autres d'une volonté de changer de direction, apprendre à rouler en autonomie sur la voie publique et s'appropriier les différents espaces de pratique, ou au contraire savoir rouler en groupe et communiquer avec les autres. Autant de réflexes que les enfants ont pu acquérir avec Jean-Luc Vélly, policier municipal, et André Monfort, ancien policier municipal. Aude Goarnisson, 1ère adjointe, Céline Daniélou, conseillère déléguée, et les élues de la commission enfance sont venues remettre au CM2 leur diplôme du permis vélo et les féliciter.

Les voilà parés pour de futures balades. Une belle réussite pour ces citoyens en herbe qui, leur précieux sésame en poche, sont désormais prêts à conquérir les rues de la commune en toute sécurité. Félicitations à tous nos jeunes diplômés, et bonne route !



### Tri en déchetterie

Dans le cadre de l'amélioration du tri en déchetterie, deux bacs à 4 roues dédiés à la collecte des articles de sport et de loisirs (ASL) ont été installés à la déchetterie de Taulé à titre expérimental.

La mise en place de cette filière a pour objectif d'optimiser la collecte et le recyclage des articles de

sport et de loisirs.

Les usagers de la déchetterie de Taulé peuvent désormais y déposer leurs articles de sport non réutilisables (raquettes, combinaisons, ballons, casques, tapis de sol, cerfs-volants, etc.).



5 juillet - Messe à l'église de Penzé (9h30)

5 juillet - Concert à l'église de Penzé avec le groupe *Expression* (20h30)

12 juillet - Vide-grenier à Penzé

17 juillet - Geneviève Le Meur Guisnel à la Chapelle Saint-Herbot (20h30)

18 juillet - Messe à l'église de Taulé (18h30)

5 septembre - Forum des associations (après-midi)

Transmettez vos éléments (texte, illustration...) à [mairie@commune-taule.fr](mailto:mairie@commune-taule.fr) avant le 15 du mois pour proposition à la Commission.  
Recevez le Taulé Infos par mail dès sa parution : [communication@commune-taule.fr](mailto:communication@commune-taule.fr)

## Conseil municipal du 5 juin 2026

Le Conseil municipal a procédé à la désignation de 7 délégués et 4 suppléants en vue de l'élection des sénateurs. Ont été élus comme délégués : Gilles Créach, Aude Goarnisson, François Kerscaven, Régine Boulanger, Stéfano De Blasio, Morgane Kerbrat, Denis Lemeunier et leurs suppléants Carine Chevallier, Ronan Kerrien, Béatrice Blons, Benoit Salaun.

Le projet de réhabilitation de la salle LOAR, adopté lors du précédent mandat, est estimé à 180 000 € HT. Le marché de maîtrise d'œuvre a été attribué à la société SAS Bellwel Ingénierie pour un montant de 15 950 €.

Le Conseil a également constitué la commission de recrutement, composée du maire Gilles Créach et de 6 élus : Aude Goarnisson, Denis Le Meunier, Claudine Kerguiduff, Éric Le Guerch, Sandrine Paugam et Hélène Moal.

La Commission Communale des Impôts Directs (CCID) a été mise en place conformément à la réglementation, avec le maire ou son adjoint délégué comme président et 8 commissaires titulaires et leurs suppléants en nombre égal.

## Conseil municipal du 26 juin 2026

Le Conseil a principalement examiné le Compte Financier Unique (CFU 2025).

En fonctionnement, les dépenses s'élèvent à 2 403 203 €, en baisse de 126 433 € par rapport à 2024, avec la diminution des charges générales (énergie, entretien...), des charges de personnel (un policier municipal en moins) et des autres charges (baisse des indemnités d'élus et de la subvention à l'école Saint-Joseph). Les recettes atteignent 2 876 690 € (+32 224 €), portées par la hausse des dotations et des autres produits (vente du lot Ty Forn, loyers et transfert de l'excédent du Clos des Pommiers).

En investissement, les dépenses s'élèvent à 1 421 593 € (-796 542 €), principalement pour les travaux de la rue de la Gare, le reliquat de la boulangerie, l'acquisition de matériel et les travaux rue de Mescurunc.

En matière scolaire, le Conseil a validé une dotation financière de 87 547,01 € à l'école Saint-Joseph pour ses 88 élèves inscrits. Il a également reconduit les séances d'initiation au breton à l'école Jean-Monnet, à raison d'une heure hebdomadaire pour une classe, avec une participation communale de 760 €, dans le cadre d'un partenariat avec le Département, la Région Bretagne et l'inspection académique du Finistère.

Concernant l'occupation du domaine public, le Conseil a fixé à 1 183 € la redevance due par les opérateurs de télécommunications pour l'année 2026, soit le tarif maximum.

Enfin, le Conseil a approuvé des travaux de rénovation de l'éclairage public aux abords du complexe sportif, comprenant la rénovation de l'armoire électrique, la reprise du câblage et le passage intégral en LED. Le coût des travaux est estimé à 38 000 € HT, financé à parts égales par le SDEF et la commune.

Les recettes atteignent 1 713 062 € (-480 038 €), essentiellement grâce aux subventions de l'état, du département, de la Région et de Morlaix Co.

Le CFU 2025 a été adopté à l'unanimité.

Les budgets annexes ont été approuvés à l'unanimité (clos des pommiers, gîte de Penzé, lotissement du Vallon, la maison médicale) avec la clôture du budget de la maison médicale, réintégré au budget principal.

Le Conseil a également approuvé à l'unanimité les tarifs communaux 2026 et les subventions aux associations. Les principales évolutions concernent l'augmentation des tarifs de la cantine (+0,15 € par repas, première hausse depuis 3 ans). La subvention communale aux activités extrascolaires passe de 30 à 35 €/élève. Les subventions aux associations s'élèvent à 30 618 €, pour un budget prévisionnel de 36 000 € en 2026.



## Groupe scolaire Jean Monnet



## Informations de nos écoles

L'année scolaire touche à sa fin. La kermesse s'est déroulée dans les salles omnisports, ce dimanche 14 juin. Le spectacle donné par tous les élèves de l'école a recueilli de longs applaudissements. Et pour continuer la fête, chacun a pu tenter sa chance à de nombreux jeux et éventuellement se restaurer ! Le soleil était doublement au rendez-vous !

### Direction l'Angleterre pour les CM

La semaine du 8 juin, les élèves de CM2 de la classe de Maud ont vécu une formidable aventure lors de leur séjour en Angleterre. Une semaine riche en découvertes, en apprentissages et en souvenirs !

Au programme : la découverte de Brighton, une croisière sur la Tamise offrant un point de vue unique sur Londres, ainsi que la visite de la capitale anglaise avec ses monuments emblématiques. Les élèves ont également remonté le temps en explorant Battle Abbey...

Entre les visites culturelles, les moments de partage et l'immersion dans la langue anglaise, chacun a pu profiter pleinement de cette expérience enrichissante. Les élèves se sont montrés curieux et enthousiastes tout au long du séjour.



Les valises sont revenues pleines de souvenirs... Ce voyage restera sans aucun doute un temps fort de leur année scolaire !

Un grand merci aux accompagnatrices, Valérie Colombel et Janik Auffret, pour leur investissement tout au long de cette belle aventure.



## Vie commerciale et artisanale

### Aurore Despretz - SAFTI

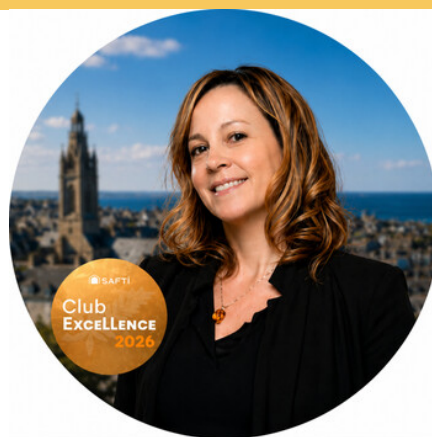
Native de Morlaix et installée à Taulé depuis 16 années, Aurore Despretz met aujourd'hui ses connaissances du secteur au service de vos projets immobiliers.

Vente, achat, estimation gratuite : elle vous accompagne à chaque étape, avec attention et sincérité.

Au-delà d'une simple transaction, son rôle est avant tout de vous conseiller, de vous guider et de vous apporter un accompagnement personnalisé, dans un moment souvent important de votre vie.

Parce qu'un projet immobilier est avant tout une histoire humaine. Basée à Taulé depuis 2010.

06 88 67 81 71 - aurore.despretz@safti.fr



### L'atelier de Sab

Le salon de coiffure sera fermé pour congés du 1er au 17 août 2026 (inclus).

2 place de la mairie à Taulé - 02 98 67 19 59

<https://www.planity.com/latelier-de-sab-29670-taule>

### ML Coiffure



Le salon de coiffure sera fermé pour congés d'été du Lundi 20 Juillet inclus au 1<sup>er</sup> août inclus.

Prise de rendez-vous au 02 98 24 45 82 ou via le QR Code Booksy.



## Vie sportive

### Activités multi-sports pour les 4/5 ans

A partir de la rentrée, le mardi de 16h45 à 17h30 et de 17h30 à 18h15, Nathan Le Bras, animateur sportif communal, ouvre une activité multi-sports pour 10 enfants par créneau.

Une pré-inscription est possible auprès de Nathan ou bien au centre de l'enfance - 02 98 67 14 55





## Vie taulésienne

### Penzé moi je rêve

L'association Penzé Moi Je Rêve organise un vide-grenier festif sur le port !

Le 12 juillet à partir de 10h, venez déambuler parmi les stands, vous restaurer grâce à notre four mobile (vente de pizzas), et vous désaltérer à la buvette.

Pour celles et ceux qui souhaitent tenir un stand, rendez-vous à cette adresse :

<https://brocabrac.fr/29/taule/1380304-vidé-grenier-des-reveurs-de-penze>

Le tarif est de 5 €/table de 1,80 m, 3 €/portant.

# VIDE 12 JUILLET 2026 GRENIER À PARTIR DE 10H AU PORT DE PENZÉ



## Vie culturelle

### Médiathèque

#### Expo photo "Phot'aulé" du 2 juillet au 3 septembre

Pendant ces 2 mois d'été, le club photo s'installe à la médiathèque et vous propose de découvrir le thème de cette période estivale : "Jeux d'ombres et de lumières".

Ouvert au public le mardi, vendredi de 16h30 à 18h30, les mercredis et samedis de 10h à 12h.

#### Horaires d'été

La médiathèque sera ouverte de 10h à 12h les mercredis et samedis et de 16h30 à 18h30 les mardis et vendredis.

Elle sera fermée les 14 juillet 15 août.

**TAULE** MEDIATHEQUE  
EXPO PHOTO ESPACE IMAGINE

«JEUX D'OMBRES ET DE LUMIERES»



Du 2 juillet au 3 septembre 2026

Organisé par le club Phot'aulé

SEULE EN SCENE  
GENEVIEVE  
LE MEUR GUISNEL



Théâtre  
Humour  
Chant  
Emotions

**LA ROBE DANS LE PLACARD**

Un instant de rêverie vous emporte et le ciel peut vous tomber sur la tête !  
Mais rêver c'est goûter à la liberté, et être libre c'est prendre le risque de s'accomplir.

**Taulé le 17 juillet**  
Chapelle St Herbot 20h30  
Entrée 10 euros



## Santé

### Canicule, forte chaleur : adoptez les bons réflexes

Symptômes à surveiller : maux de tête, crampes, nausées, fatigue intense.

Contactez la mairie au 02 98 67 11 14.

Sur les périodes de fermeture de la mairie et en cas d'urgence : 15 (SAMU), 18 (Pompiers).

### Proverbe breton

An hini a gemer ha ne ro ket  
N'en deus mignon ebet,  
An hini a gemer hag a ro  
En deus mignoned e pep bro.

*Celui qui prend et ne donne pas  
N'a aucun ami,  
Celui qui prend et qui donne  
A des amis dans chaque pays.*



### Communication

Recevez la *Taulé Infos* par mail en envoyant votre demande à : [communication@commune-taule.fr](mailto:communication@commune-taule.fr)

Abonnez-vous au compte Facebook :



Directeur de la publication  
Gilles CREACH  
ISSN : 2103-0812 version papier  
ISSN : 2101-5945 version en ligne



# PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

## RECENSEMENT DES PERSONNES VULNERABLES

Chère Taulésienne, Cher Taulésien,  
Chère Penzézienne, Cher Penzézien,

Notre équipe municipale et nos agents travaillent actuellement sur notre Plan Communal de Sauvegarde (PCS).

Le Plan Communal de Sauvegarde est un outil opérationnel qui organise la prise en charge des conséquences d'évènements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires (canicule, tempête, pandémie...) sur une commune. C'est un véritable plan de gestion de crise à l'échelle communale. Son objectif est de mettre en place, à la demande du Préfet, une organisation réactive et efficace pour protéger au mieux la population des risques encourus et garantir la sécurité de tous.

Dans ce cadre, et pour que ce plan soit pleinement efficace, **nous souhaitons identifier toutes les personnes vulnérables âgées, isolées et/ou en situation de handicap ainsi que toute personne s'estimant être fragile, et ce, quel que soit leur âge** afin de les protéger et d'optimiser leur prise en charge en cas de crise majeure.

**L'inscription est volontaire et confidentielle.** Les informations recueillies sont utilisées uniquement dans le cadre de ce dispositif de veille et sont traitées conformément à la réglementation relative à la protection des données personnelles.

Si vous souhaitez vous y inscrire ou inscrire un de vos proches, nous vous remercions de bien vouloir **remplir le formulaire d'inscription au verso et nous le retourner dès que possible** :

- à l'accueil de la mairie
- par courrier postal : 12 place de la Mairie 29 670 Taulé
- par courriel à : [mairie@commune-taule.fr](mailto:mairie@commune-taule.fr)

La solidarité est une valeur fondamentale de notre commune. Je compte sur la vigilance de chacun d'entre vous à l'égard de vos voisins, amis ou membres de votre famille qui pourraient être concernés. N'hésitez pas à les informer de ce dispositif ou à prendre contact avec nos services pour toute question.

Je vous adresse, chère concitoyenne, cher concitoyen, l'expression de mes sincères salutations.

Le Maire, Gilles CREACH



### **Formulaire au verso**



# Formulaire d'inscription sur le registre communal de protection des personnes vulnérables - Taulé

Inscription gratuite, volontaire et confidentielle – Vos données sont protégées (RGPD)

Nom : ..... Prénom : ..... Date de naissance : ..... / ..... / .....

Adresse : .....

Téléphone fixe : .....Téléphone portable.....

Mail : .....@.....

### **Qualité au titre de laquelle l'inscription de la personne est réalisée :**

- Personne isolée ou fragilisée
- Personne âgée de 65 ans et plus et résidant à domicile
- Personne de 60 ans et plus reconnue inapte au travail et résidant à domicile
- Personne en situation de handicap

### **Service intervenant à domicile :**

- Aide à domicile
- Infirmier
- Portage de repas
- Téléassistance
- Service de soins à domicile
- Autre : .....

### **Contact d'urgence :**

Nom : ..... Prénom : .....Relation : .....

Adresse : .....

Téléphone fixe : : .....Téléphone portable.....

### **Autres informations utiles à communiquer :**

- Difficultés visuelles
- Animaux de compagnie
- Difficultés auditives
- Traitement particulier
- Difficultés de déplacement

Autres : .....  
.....  
.....

### **Inscription sur le registre :**

- Demande effectuée par la personne concernée par l'inscription

- Demande effectuée par un représentant légal

Coordonnées.....

- Demande effectuée par un proche avec l'accord de la personne

Coordonnées.....

Fait à : .....

Le : .....

Signature :



## ATTESTATION SUR L'HONNEUR DU TIERS

Je soussigné(e) Monsieur / Madame .....,

domicilié(e).....

.....,

atteste sur l'honneur inscrire à sa demande :

Madame / Monsieur .....,

domicilié(e).....

.....

Date :

Signature :